**CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023**

**Toutes les délibérations sont consultables en Mairie**

- Engagement de la procédure de reprise des concessions du cimetière à l’état d’abandon

- Décisions modificatives de virements de crédits avant passage à la M 57 au 1er janvier 2024.

- Autorisation donnée à la société DOMOFRANCE de déposer un projet de division sur les parcelles D n° 815p et 324 appartenant à la commune.

- Autorisation de signature d’une convention de partenariat avec la mission locale afin d’assurer la gestion du dispositif d’accueil et de suivi des jeunes de 16 à 25 ans.

- Autorisation de signature d’une convention de mise à disposition de la salle polyvalente avec l’association LAETI R&M pour un montant mensuel de 500 €.

- Autorisation de signature d’une convention de financement avec la Société des Autoroutes du Sud de la France (ASF) dans le cadre de la création d’un parking de covoiturage.

- Adoption des tarifs de l’ALSH pour l’année 2023/2024.

- Demande d’une subvention de 8 445 € au Département dans le cadre du Fonds Départemental d’Aide à l’Equipement des Communes pour l’achat d’un panneau d’informations couleur d’un montant de 18 990.00 € HT.

- Proposition du taux de promotion d’avancement de grade afin de le soumettre pour avis au Comité Social du Centre de Gestion de la Gironde.

- Désignation de M. Thierry RICCI comme élu référent pour participer au projet PRISMES mené par l’agence BAM projects et soutenu par Bordeaux Métropole.